



INSCRIPTIONS

Restauration Scolaire 2022-2023

A retourner en Mairie avant le 15 Juillet 2022

Pour les enfants n'ayant pas fréquenté les services Cantine ou Accueil de loisirs municipal en 2021-2022 le Dossier Unique Famille est à retirer au préalable en Mairie.

NOM et Prénom de l'enfant :

Ecole : Elémentaire Maternelle Classe en septembre 2022 :

NOM et Prénom de l'enfant :

Ecole : Elémentaire Maternelle Classe en septembre 2022 :

NOM et Prénom de l'enfant :

Ecole : Elémentaire Maternelle Classe en septembre 2022 :

Jours de fréquentation (Abonnement au mois):

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

ou

repas au Ticket

Ne pas remplir, réservé à l'administration.

Quotient Familial :

Prix du repas :

NOM et Prénom du père :

Adresse :

Téléphone : adresse mail

NOM et Prénom de la mère :

Adresse :

Téléphone : adresse mail

Personne(s) légalement responsable(s) de l'enfant :

Père Mère Autre personne (préciser)

ATTESTATION

Je soussigné(e) père, mère, tuteur (1),
de(s) l'enfant(s))

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire et certifie que mon (mes) enfant(s) est (sont) assuré(s) (Nom et adresse de la compagnie d'assurance)

N° de contrat :

- Autorise la Commune à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'hospitalisation de mon (mes) enfant(s) (Nom - Prénom) :

(/)/ Rayer les mentions inutiles

CHORGES, le

Signature des parents précédée de la mention « Lu et Approuvé le règlement intérieur du restaurant scolaire joint ou consultable sur le site internet de la mairie de Chorges »